



Communiqué de presse de la FSU 81

HONTEUX ! INDIGNE ! Quand l'Éducation Nationale fait payer à ses personnels le fait d'être malade du covid19

L'Éducation Nationale ne cessera décidément jamais d'innover. L'innovation, un mot qui est beaucoup utilisé dans le langage managérial et qui a conquis depuis quelques temps déjà, avec l'avènement du nouveau management public, les cadres de l'Éducation Nationale, sous l'impulsion des politiques de libéralisation des services publics. Dans notre secteur, ce mot restait jusqu'à présent associé au qualificatif « pédagogique ». Il semble qu'on puisse désormais l'appliquer dans le domaine du traitement de plus en plus inhumain de ses personnels, particulièrement de celles et ceux parmi les plus précaires.

En effet, alors que les enseignant·es, comme l'ensemble des fonctionnaires, ont obtenu, grâce à l'action opiniâtre des organisations syndicales, la non application du jour de carence en cas de contamination au covid19, permettant de maintenir leurs revenus entiers durant la période d'arrêt maladie, le sort réservé aux contractuel·les est tout autre. Ces derniers, lorsqu'ils·elles sont recruté·es depuis moins de 4 mois, voient ainsi leur salaire complètement suspendu sur la durée de leur isolement, à savoir 7 jours (ou 5 jours dans le meilleur des cas, en cas de disparition des symptômes et de test négatif).

La précarisation de nos professions, enseignant·e et AESH, franchit là un nouveau cap. Non contente de développer toujours davantage les contrats précaires en CDD ou CDI, de jeter certain·es d'entre eux et elles avant les vacances scolaires, de généraliser les contrats à temps partiels imposé, de sous-payer ces personnels, de les priver de la formation dont ils et elles ont besoin, voilà que l'Éducation Nationale en vient à faire payer à ces personnels le fait d'être malade du covid19 ! Alors même que ces personnels ont été recruté.es pour pallier tant bien que mal au manque de remplaçant.es en pleine crise sanitaire. Alors même que ces personnels ont très probablement été contaminé.es dans le cadre de leur travail !

Voilà où nous conduit le nouveau management public, la libéralisation des services publics, la casse du statut de la fonction publique, dont la loi de transformation de la fonction publique est un des outils les plus efficaces : un traitement de plus en plus inhumain des salarié·es, un traitement indigne, honteux !

La FSU 81 a interpellé la DASEN sur ce sujet et n'a obtenu aucune réponse satisfaisante. Rien n'est envisagé par l'administration pour mettre fin à cette injustice. La FSU 81 n'entend pas en rester là et mettra tout en œuvre pour gagner un traitement digne et respectueux pour ces personnels et mettre fin à toute précarité dans nos métiers.

Albi, le lundi 7 février 2022